

Bilan neuropsychologique

VERS QUI SE TOURNER ?

Compte tenu du caractère évolutif de la maladie, une prise en charge précoce permet d'améliorer les conditions de vie des patients atteints de démence et de leur entourage. D'où l'intérêt du diagnostic précoce, et donc du recours à la neuropsychologie. En pratique, comment pouvez-vous orienter votre patient vers un bilan neuropsychologique ?

Séverine Denolle (Coordinatrice du Réseau mémoire Aloïs)

Les bilans en consultation mémoire hospitalière

Dans l'état actuel des choses, les actes des neuropsychologues n'étant pas cotés par la Sécurité Sociale, la majorité des tests neuropsychologiques s'effectue au sein d'une structure hospitalière, dans une "consultation mémoire".

Pour les patients de ville qui souhaitent y accéder, il faut tout d'abord **prendre rendez-vous avec un médecin spécialiste hospitalier**, qui donnera ensuite un rendez-vous avec un(e) neuropsychologue, puis retourner voir le médecin spécialiste pour connaître le diagnostic et recevoir, si besoin, **le traitement qui pourra être ensuite renouvelé par le médecin généraliste**.

➔ Ce qu'elles proposent

Ces consultations mémoire disposent généralement d'une équipe pluridisciplinaire composée le plus souvent d'un gériatre, d'un neurologue ou d'un psychiatre, et d'un neuropsychologue chargé de faire passer les tests d'évaluation et d'assurer le soutien psychologique.

Elles proposent un bilan complet, associant :

- une consultation médicale, neuropsychologique, sociale

et de synthèse ;

- ainsi que des examens biologiques et de neuroimagerie.

➔ Les limites

Le principe de bénéficier d'une série complète de consultations et de services, au sein d'un même service hospitalier, est évidemment un atout pour certains patients, notamment pour les plus âgés, les plus malades et, d'une façon générale, les adeptes de l'hôpital. Mais ce système présente quelques limites, dans la mesure où bon nombre de patients sont rebutés à l'idée de venir consulter dans un environnement hospitalier, notamment les plus jeunes, ceux qui sont peu avancés dans la maladie et, plus globalement, tous ceux qui préfèrent rester en ville.

Comme le souligne le Plan Alzheimer 2008-2012, ces consultations mémoire hospitalières sont insuffisantes pour répondre à la demande. Les patients, notamment ceux de la ville, se trouvent donc souvent confrontés à un grave problème d'accessibilité à leurs services :

- pour des raisons géographiques, la consultation mémoire se trouvant dans certaines régions à une centaine de kilomètres du lieu d'habitation du patient ;
- ou pour des questions de

délai, l'attente étant dans certaines villes de plusieurs mois pour obtenir un rendez-vous avec un spécialiste hospitalier,

et de plusieurs mois encore pour obtenir ensuite un rendez-vous avec un neuropsychologue.

En pratique

Les autres structures à connaître

• Les Centres Mémoire de Ressources et de Recherche (CMRR)

Implantés dans chaque région, les Centres Mémoire de Ressources et de Recherche ont une vocation plus large que les consultations mémoire. Ils sont notamment chargés de contribuer au diagnostic des cas difficiles en recevant, à la demande des médecins de ville ou des consultations mémoire, des personnes dont les troubles nécessitent une expertise approfondie. Ils développent également des travaux de recherche sur la maladie, participent à la formation universitaire et structurent le dispositif interrégional avec les consultations de proximité.

Les CMRR travaillent en partenariat avec les réseaux gériatriques et Alzheimer, les Etablissements d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes (EHPAD), les équipes d'Intervention gériatriques, les Centres Locaux d'Information et de Coordination (CLICs) et les associations.

• Les hôpitaux de jour

Les hôpitaux de jour évaluent et traitent la maladie d'Alzheimer et les pathologies associées (dépression, troubles de la marche, incontinence, facteurs de risque cardiovasculaire, ostéoporose, post-ménopause).

L'équipe pluridisciplinaire, sur demande médicale, réalise un diagnostic et propose un projet de soins en partenariat avec le médecin traitant, après un ou deux jours d'évaluation. Les patients accueillis en hôpital de jour peuvent également bénéficier d'une rééducation : stimulation cognitive, orthophonie, ergothérapie...

Cette formule est particulièrement adaptée aux personnes âgées et dépendantes.

Il y a donc là, de toute évidence, un phénomène de goulet d'étranglement, préjudiciable à la rapidité de la pose du diagnostic. L'on estime d'ailleurs **que le délai moyen qui s'écoule en France entre la première plainte du patient et la pose du diagnostic est de 24 mois**, ce qui est évidemment trop long, contre 9 mois par exemple en Allemagne.

Ajoutons enfin que les médecins libéraux eux-mêmes peuvent être réticents à l'idée de faire entrer leurs patients dans le circuit de l'hôpital, sans avoir la certitude de les voir revenir ensuite vers eux.

Une alternative : la neuropsychologie au sein des réseaux mémoire

Afin de proposer une alternative aux consultations mémoire hospitalières et de répondre à la demande des patients qui souhaitent rester dans la ville, bénéficier de délais d'attente plus courts et d'un service de proximité, des réseaux mémoire se sont créés dans plusieurs régions de France, comme, par exemple, le Réseau Aloïs à Paris.

➔ Ce qu'ils proposent

Le principe est le suivant : mettre en place des consultations neuropsychologiques en ville, pour un coût aussi modeste qu'à l'hôpital, et avec un délai d'attente largement réduit (3 semaines par exemple en Ile-de-France, ce qui reste largement satisfaisant dans cette région).

Pour ce faire, des neuropsychologues sont salariés par le réseau (lui-même financé sur fonds publics) pour proposer des bilans mémoire dans des cabinets privés.

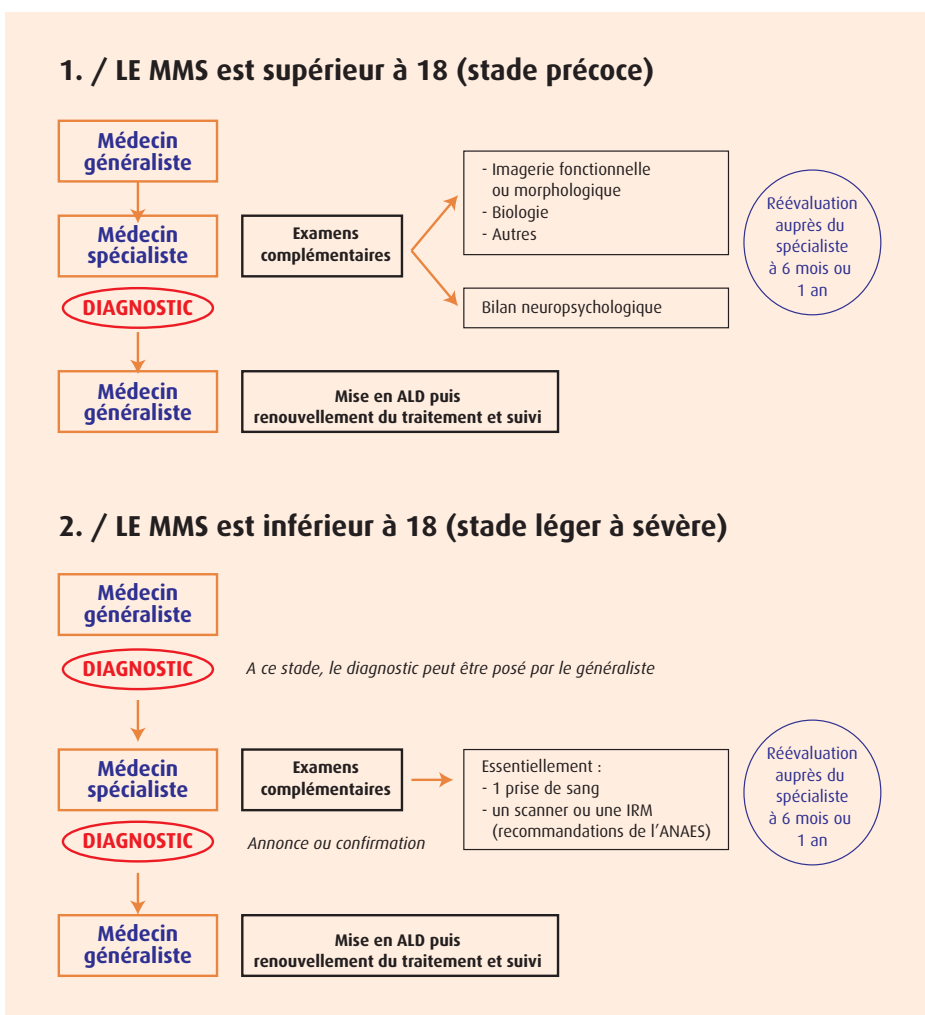


Figure 1 - La parcours du patient vers le diagnostic.

En pratique

- ➔ La neuropsychologie - qui est une spécialisation au sein de la psychologie - n'est pas conventionnée par la Sécurité Sociale, aucune prise en charge n'est donc possible pour le patient de la part de l'Assurance Maladie.
- ➔ Elle s'exerce principalement de trois façons :
 - **à l'hôpital** : le bilan neuropsychologique est quasiment pris en charge financièrement et intégré dans un ensemble de consultations médicales, médico-sociales et psychologiques ; mais les délais d'attente et la nécessité de passer d'abord par un médecin hospitalier rendent son accès souvent difficile pour les patients de la ville ;
 - **chez les neuropsychologues libéraux** (très rares) : le tarif est d'environ 250 euros pour le patient, non remboursables ; cette formule n'est donc accessible qu'à quelques-uns ;
 - **au sein d'un réseau** : le coût pour le patient est nul ou très modeste, le bilan est facilement accessible pour les patients de la ville et le délai d'attente reste modéré ; mais ce type de réseau est encore fort peu répandu en France.

Ces tests sont effectués **sur prescription des médecins spécialistes de ville, neurologues, gériatres, psychiatres**, mais aussi parfois sur prescription de médecins hospitaliers qui se déchargent sur

les réseaux d'une partie de leurs patients. Les rendez-vous sont centralisés par le secrétariat du réseau et le compte-rendu est envoyé rapidement au médecin prescripteur, avec copie au mé-

decin généraliste sur demande.

Dans certains cas, **des médecins généralistes ayant suivi une formation proposée par le réseau ont également**

la possibilité d'adresser directement leurs patients aux neuropsychologues du réseau, selon des critères bien établis. Ainsi, le patient n'est pas obligé de voir un médecin spécialiste avant de passer le bilan, mais il devra de toutes façons en consulter un après le bilan, si celui-ci présente la moindre anomalie, pour obtenir le diagnostic, recevoir le traitement correspondant et bénéficier d'une prise en charge adaptée.


➔ Les avantages

Cette formule présente le double avantage de mieux impliquer les médecins généralistes dans le repérage des premiers symptômes de la maladie et de raccourcir, par là même, le délai qui s'écoule entre la première plainte mémoire du patient et l'annonce du diagnostic.

➔ Un système amené à se développer

L'implantation de la neuro-

psychologie dans la ville est encore limitée à quelques régions, mais cette alternative innovante à l'hôpital est soutenue par certains financeurs publics et appelée de ses vœux par bon nombre de médecins de ville, spécialistes et généralistes. C'est ce que montrent notamment les résultats d'une enquête réalisée par l'Association Nationale des Réseaux Mémoire (ANREM) dont l'un des objectifs est de promou-

voir le diagnostic précoce, notamment à travers l'implantation de réseaux mémoire. 

Mots-clés

*Démences,
Maladie d'Alzheimer,
Bilan neuropsychologique,
Consultation mémoire,
CMRR, Réseaux*

Pour en savoir plus

- Liste des consultations mémoire labellisées par les ARH : <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/alzheimer/consultations/mcm.htm>
- Liste et coordonnées des CMRR : <http://www.sante.gouv.fr/htm/dossiers/alzheimer/centres/cmrr.htm>

- Liste et coordonnées des réseaux mémoire : Association Nationale des Réseaux Mémoire (ANREM) - Site : www.anrem.fr
Ou auprès du Réseau Alois : Tél. : 01 30 21 70 84
E-mail : contact@reseau-memoire-alois.fr
ou severine.denolle@reseau-memoire-alois.fr
Site : www.reseau-memoire-alois.fr